



-  Sentier récréatif principal
-  Piste cyclable dans les rues
-  Sentier hors-rue
-  Terrains faisant partie de l'aire urbaine générale, de la phase 2 et du secteur désigné centre polyvalent
-  Site candidat selon l'Étude d'évaluation environnementale des espaces naturels urbains (voir section 4.3 pour obtenir plus de renseignements à ce sujet)
-  Allées pour piétons
-  Forme bâtie servant de point d'accès
-  Aménagement paysager servant de point d'accès

